

## DOCUMENTS A FOURNIR

### Documents à fournir dans tous les cas :

- Photocopie pour chacun des intervenants : Carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- Photocopie du livret de famille avec enfants ou extraits d'acte de naissance
- Photocopie du contrat de mariage ou du pacs, le cas échéant
- Photocopie du jugement de divorce, le cas échéant
- Photocopie du dernier avis d'imposition ou certificat de non-imposition + double dernière déclaration
- Photocopie des relevés des comptes bancaires des 3 derniers mois
- Photocopie des justificatifs de l'apport personnel + toutes les épargnes ou disponibilités conservées
- Attestation de donation parentale avec les justificatifs d'épargnes ou disponibilités
- Photocopie du compromis de vente ou mandat de vente ou estimation valeur du bien
- Photocopie de la déclaration de revenus fonciers (imprimé 2044 + bail locatif + titre de propriété + crédits en cours), si vous y êtes soumis
- Photocopie des 3 dernières quittances de loyer ou bail locatif (PTZ : quittances sur 2 ans+ Diagnostic de performance énergétique) ou attestation d'hébergement + carte d'identité + bail ou extrait cadastral,
- Photocopie Justificatif de domicile (facture EDF ou Téléphone ou EAU)

### Pour les salariés :

- Photocopie des 3 derniers bulletins de salaire + décembre de l'année précédente
- Attestation d'emploi ou contrat de travail avec ancienneté ou date d'embauche

### Pour les retraités ou pensionnés :

- Photocopie du dernier titre de pension

### Pour les non-salariés ou sociétés :

- Photocopie de l'extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers
- Photocopie des justificatif concernant les 3 derniers exercices (bilans, comptes d'exploitation, justificatifs fiscaux, etc)
- Photocopie des statuts société + bail + relevés de comptes professionnels 3 derniers mois + prêt professionnel

### Acquisition d'un immeuble existant :

- Photocopie du compromis d'achat ou attestation notariée précisant : description complète, adresse et prix

### Construction d'une maison individuelle ou travaux :

- Photocopie du compromis de vente du terrain ou attestation notariée précisant : description, surface, adresse et prix
- Photocopie du contrat de construction et ses annexes-notice descriptive datée, paraphée, signée, plans détails
- Attestations relatives aux garanties financières du constructeur
- Attestation d'assurance dommages ouvrage
- Photocopie du permis de construire ou récépissé de la demande
- Photocopie des devis travaux

### Acquisition d'un logement en construction :

- Photocopie du contrat de réservation précisant : le n° du lot souscrit, sa composition, sa surface habitable, les annexes et leurs surfaces, son prix et le financement prévu, le délai de livraison
- Photocopie de la description de l'immeuble, plans du lot et notice descriptive

### Divers :

- Photocopie du titre de propriété (5 à 6 premières pages) ou attestation notariée avec le prix d'achat
- Photocopie des justificatifs des prêts en cours ou soldés dans les 3 derniers mois : tableaux d'amortissement + offres de prêt
- Attestation indiquant le montant du loyer prévisionnel, si investissement locatif
- Attestation ou simulation : autres prêts
- Relevé d'intérêts acquis sur prêt épargne logement ou compte épargne logement
- Attestation sur l'honneur de remboursement anticipé des prêts
- Mandat d'agent commercial à compléter et signer.

Nota : Merci de noter tous les documents fournis lors du dépôt du dossier. L'établissement se réserve le droit de réclamer toute pièce qu'il jugera utile.